

AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

Autorité de supervision indépendante
des redevances aéroportuaires

Décision du 19 juillet 2016 portant constitution du secrétariat de l'Autorité de supervision indépendante des redevances aéroportuaires

NOR : DEVA1624860S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par décision du coordonnateur de l'Autorité de supervision indépendante des redevances aéroportuaires en date du 19 juillet 2016, M. Sylvain FOUR, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, M. Yoann LA CORTE, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, Mme Caroline GIBON, administratrice civile, et Mme Jessica SALVATORI-RINALDI, agent contractuel, constituent le secrétariat de l'Autorité de supervision indépendante des redevances aéroportuaires.